

Géront'if promoteur d'une étude centrée sur l'infirmier(ière) pour la juste prescription d'antibiotiques en Ehpad

Géront'if, le gérontopôle d'Île-de-France s'associe à un nouveau projet d'étude initié par la Chaire de Recherche en Sciences Infirmières de l'Université Paris 13, destiné à faire évoluer la pratique des infirmiers(ières) dans la prescription d'antibiotiques en Ehpad. L'objectif de cette étude est de s'appuyer sur la place importante de l'infirmier(ière) dans la prise en soins des résidents lors d'une infection urinaire, pour promouvoir le moindre recours aux antibiotiques en Ehpad.

Les infirmiers(ières) au centre de la stratégie de juste prescription d'antibiotiques en Ehpad

La consommation d'antibiotiques en France demeure l'une des plus importante d'Europe. Les personnes âgées constituent l'une des populations qui en a la consommation journalière la plus élevée. Un rapport de l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé) publié en 2017 stipule que les personnes âgées de plus de 64 ans consomment davantage d'antibiotiques que le reste de la population.

Les résidents en Ehpad sont biologiquement fragiles et souffrent pour certains d'entre eux de polyopathologies impliquant une polymédication dont la gestion est complexe, majorant un recours inapproprié aux antibiotiques. Parmi les infections bactériennes rencontrées en Ehpad à l'origine de prescription, l'infection urinaire est l'une des plus fréquentes. Dès lors, le diagnostic devient un véritable challenge pour le professionnel et peut-être source, dans le cas des antibiotiques, de prescriptions inutiles. Ce recours inapproprié aux antibiotiques dans ces institutions renforce le phénomène de résistance bactérienne à cette thérapeutique. Ainsi, au regard du fardeau économique et humain engendré par l'antibiorésistance, la mise en œuvre d'actions concrètes pour y remédier devient une question majeure de santé publique.

L'infirmier(ière) joue un rôle majeur au sein des Ehpad en l'absence de médecin prescripteur à temps plein. Une plus grande autonomie et responsabilité sont ainsi requises chez l'infirmier(ière) dans la description clinique, dans la surveillance des effets des traitements et *a fortiori* en cas de suspicion d'infection. Dès lors, il devient primordial de pouvoir associer ce professionnel à la stratégie de prescription d'antibiotiques en Ehpad.

La Chaire de Recherche en Sciences Infirmières lance en partenariat avec Géront'if une recherche en Ehpad pour améliorer la pratique des infirmiers(ières) dans la prescription d'antibiotiques

Coordonnée par le Pr Monique Rothan-Tondeur et le Dr Mathieu Ahouah de la Chaire de Recherche en Sciences Infirmières, cette étude s'appuie sur la place importante de l'infirmier(ière) dans la prise en soins des résidents lors d'un épisode infectieux, et son jugement clinique en général pour promouvoir le moindre recours aux antibiotiques en Ehpad.

Le 1er février 2019, un avis favorable a été émis par un CPP (Comités de Protection des Personnes) pour

la mise en œuvre de la recherche dans 30 Ehpad, dont 15 vont bénéficier d'outils à destination des infirmiers(ières) et des médecins. L'intervention associe la formation, l'aide à la conversation anti-infectieuse entre infirmiers(ières) et médecins prescripteurs (communication) et des actions de motivation, avec une forte implication des soignants dans la construction des outils pour diminuer la prescription d'antibiotiques. L'infection urinaire a été retenue comme situation clinique du fait de sa prévalence élevée. Les 15 autres établissements serviront de groupe témoin, ils ne verront aucune modification de la pratique courante. L'étude durera 18 mois.

Développer des outils pour améliorer la discussion médicale entre infirmier(ière) et médecin autour de la prescription d'antibiotiques liée aux infections urinaires

Au regard des surcoûts induits par la résistance aux antibiotiques, le premier bénéfice attendu de cette étude, pour les patients et pour la solidarité nationale, est une réelle réduction de l'utilisation des antibiotiques. Cette réduction découlerait de l'amélioration du jugement clinique des infirmiers(ières), grâce notamment à un arbre décisionnel. Le deuxième bénéfice est donc la formation que recevront les infirmiers (ières), leur permettant de renforcer la communication avec les médecins prescripteurs.

À propos de Géron'd'if, le gérontopôle d'Île-de-France :

Le gérontopôle d'Île-de-France est une association à but non lucratif, créée en 2016. Il constitue un pôle régional de promotion de l'excellence et de l'innovation en gériatrie et gérontologie. Géron'd'if fédère de manière collaborative les acteurs du vieillissement afin de dynamiser la recherche, l'innovation, l'évaluation, l'éthique et la formation dans ces champs. Il rassemble ainsi des compétences pluridisciplinaires autour du bien vieillir. Géron'd'if est également porteur du DIM Longévité & Vieillesse labellisé par le Conseil Régional d'Île-de-France.

À propos de la Chaire de Recherche en Sciences Infirmières :

Hébergée par le LEPS Université Paris 13 (Laboratoire Éducatif et Pratiques de Santé), la Chaire de Recherche en Sciences Infirmières a pour objectif de promouvoir à la fois une réflexion (épistémologique et sociologique) sur la recherche infirmière, son contexte, son utilité. Elle vise aussi à conduire et valoriser des études à court et moyen terme pour les populations, les malades. L'axe principal des travaux de recherche est l'amélioration des pratiques qu'il s'agisse de pratiques cliniques, ou de pratiques en gestion ou en formation.

CONTACTS PRESSE

Doriane Saudubray - Chargée de communication

doriane.saudubray@gerondif.org - 01 85 78 10 16

Clotilde Monnet - Responsable de la communication et des relations publiques - chargée de projet et de recherche

clotilde.monnet@gerondif.org - 01 85 78 10 17

33 rue du Fer à Moulin 75005 PARIS - Tél. : 01 85 78 10 10 - contact@gerondif.org

Suivez-nous sur :



www.gerondif.org - Twitter : @gerond_if